

Le cercle de lecture invisible

Le *bookcrossing* et les bibliothèques

Par un dimanche ensoleillé, vous vous promenez dans un jardin public. Sur un banc, vous apercevez un livre, apparemment sans propriétaire. Vous pensez que la personne qui était assise là l'a oublié. Vous courez à sa poursuite et elle vous répond qu'il n'en est rien. Alors, vous ouvrez ce fameux livre. À l'intérieur, un étrange numéro et l'adresse d'un site Internet. De retour chez vous, vous vous connectez sur le site indiqué et c'est alors que vous découvrez le *bookcrossing*.

Aurélié Godfroy

godfroy.aurelie@neuf.fr

Albane Lejeune

albanelajeune@hotmail.com

Qu'est-ce que le *bookcrossing*? Aussi appelé BC ou BX, le *bookcrossing* est un phénomène récent qui vise à faire circuler des livres dans la nature pour qu'ils puissent être retrouvés et lus par d'autres personnes qui les « relâcheront¹ » à leur tour. L'idée est, à terme, de tisser un réseau de lecteurs à l'échelle mondiale, selon un concept novateur dans le domaine du livre et de la lecture qui fait voler en éclats un certain nombre de traditions, dans le souci d'une autre économie du livre. Depuis peu, il commence à trouver écho auprès des bibliothèques et des médiathèques qui prennent progressivement conscience des enjeux que le principe recouvre, une fois adapté à leur fonctionnement particulier. Elles sont, en effet, de plus en plus nombreuses à tenter l'aventure. Reste à savoir sous quelles conditions ce circuit parallèle à la diffusion habituelle des livres est viable.

1. « Relâcher », « libérer » sont les termes employés pour désigner le dépôt d'un livre.

Genèse du phénomène

L'idée du *bookcrossing* est née aux États-Unis, en mars 2001, de la volonté d'un homme qui travaillait pour une société de services informatiques, Ron Hornbaker. Il a adapté au livre le concept du site très populaire outre-Atlantique wheresgeorges.com qui permet de suivre les pérégrinations de ses billets de banque de par le monde grâce à leur numéro de série. Le site a été lancé en avril 2001 et, rapidement, le *bookcrossing* est devenu un phénomène mondial. Actuellement, le site compte 475 000 membres appelés *bookcrossers* ou passeurs de livres, un peu plus de trois millions de livres enregistrés dans le monde et ces chiffres ne cessent d'augmenter. Le *bookcrossing* a fait des émules dans de nombreux pays qui possèdent aujourd'hui leurs propres sites : Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni... Ce nouveau mode de diffusion des livres, qui est en même temps une nouvelle voie d'accès à la lecture, est en passe de remporter un franc succès dans les pays occidentaux.

Aurélie Godfroy et Albane Lejeune
sont étudiantes en master Métiers du livre à
l'université de Paris X-Nanterre (site de Saint-
Cloud).

Le *bookcrossing* est un principe qui associe, de façon nouvelle, lecture et jeu. L'intention est de mettre en place une chaîne du livre mondiale et, ainsi, de faire échanger d'un côté, les livres en tant que support physique et de l'autre, les goûts et impressions de lecture, le tout par le biais d'un site Internet qui centralise toutes les informations.

Pour participer à cette chaîne, la procédure est simple. Il suffit d'enregistrer un livre, quel qu'il soit, sur un site dédié au *bookcrossing* pour obtenir un numéro d'identification qui permettra de suivre les déplacements du document, puis d'inscrire ce numéro et l'adresse du site sur la couverture du livre et, enfin, de déposer l'ouvrage dans un espace public. La personne qui le trouve doit alors se rendre sur le site Internet indiqué et rédiger une petite note dans le journal de bord du livre en précisant le lieu où elle l'a découvert, en donnant ses impressions de lecture et en signalant à quel endroit, une fois lu, elle compte le « relâcher » pour qu'il continue à circuler dans le vaste monde.

Le ou les lecteurs précédents sont tenus automatiquement informés des modifications apportées au journal du livre, ce qui leur permet de suivre son cheminement à la surface du globe² et dans l'esprit des différents passeurs de livres qui l'auront capturé.

L'intérêt de ce nouveau système d'échange du savoir est d'être entièrement gratuit. Il suffit de pouvoir se connecter à Internet. De plus, il est totalement libre. En ce sens, il constitue un circuit parallèle au marché traditionnel du livre. Il vient, en quelque sorte, s'ajouter aux étapes

2. Le principe du *bookcrossing* admet tout à fait que l'on dépose un livre à des milliers de kilomètres du lieu où on l'a trouvé.

existantes de la chaîne du livre. Il y a une autre vie pour le document dans l'espace public et en dehors de celui que constituent les bibliothèques. Le livre s'appréhende donc d'une façon différente, libre, dénuée de toute velléité marchande et de tout enjeu politique.

En France, le *bookcrossing* s'est développé en 2003 à la faveur de nombreux articles parus dans la presse. À l'heure actuelle, il y a plus de 10 000 *bookcrossers* dans notre

L'intention est de mettre
en place une chaîne
du livre mondiale et, ainsi,
de faire échanger
d'un côté, les livres en tant
que support physique
et de l'autre, les goûts
et impressions de lecture,
le tout par le biais d'un
site Internet qui centralise
toutes les informations

pays et, chaque mois, un millier de livres est libéré, mais il serait souhaitable que le mouvement prenne de l'ampleur.

Parmi les sites référents en France, bookcrossingfrance.apinc.org est la version francisée du site américain bookcrossing.com, et passe-livre.com est le fruit d'une association italienne qui œuvre indépendamment du fondateur américain et dont l'action se prolonge dans le domaine francophone par le biais d'un site bilingue. Outre leur lien avec un public individuel de *bookcrossers*, ils sont aujourd'hui les partenaires d'institutions et d'organismes comme les bibliothèques, qui commencent timi-

dement à mettre en place des actions liées à cette nouvelle voie d'échange de livres³.

L'implication des bibliothèques

Le *bookcrossing* n'est donc pas une initiative des bibliothèques. Néanmoins, les établissements de lecture publique s'en sont largement emparés, bien que les enjeux de ce circuit parallèle du livre ne se conjuguent pas si naturellement et pleinement avec leurs missions et objectifs.

Le *bookcrossing* est un événement original, en lien très fort avec le livre. À ce titre, il s'intègre dans une politique de lecture et peut susciter une attention renouvelée, portée par une population à un établissement particulier ou à un réseau. Il intervient donc comme action culturelle, mais aussi comme acte de communication à une échelle communale ou intercommunale. En effet, par cette initiative ludique, les lieux de lecture publique peuvent être découverts ou redécouverts, sans frontière et surtout sans étiquette. Par extension, le *bookcrossing* peut représenter un moyen de faire connaître et utiliser le site Internet de la bibliothèque lorsque les heureux possesseurs d'un livre libéré y sont orientés.

Si plusieurs lâchers ont été effectués à l'occasion d'une opération ponctuelle festive, il semble, au vu du nombre de livres mis régulièrement en circulation et de leur suivi par les personnels, que le *bookcrossing* soit partie prenante de véritables projets de bibliothèque, avec, pour objectif, de développer une pratique de partage de livres dans la durée, hors de la bibliothèque⁴. Le dessein premier

3. Les bibliothèques municipales d'Albi et de Brest ont été des précurseurs en la matière, inspirant des projets récents dans les villes de Fresnes ou Rosny-sous-Bois par exemple.

4. La première zone d'échange de Colmar a été créée à l'occasion du salon du livre 2004. Dans ce cas, il s'agissait d'un test: l'intérêt des publics vis-à-vis de cette opération a déterminé sa mise en place.

serait alors la démocratisation de la lecture par la mise à disposition des livres sans exception ni contrainte.

Si on place le *bookcrossing* en regard des missions traditionnelles des établissements documentaires, il apparaît comme un moyen de prolonger une des premières recommandations de la *Charte des bibliothèques*⁵, à savoir diffuser gratuitement la culture écrite auprès de tous les individus en suscitant partage et échange. Ce serait donc un procédé qui favoriserait la rencontre d'une œuvre avec des lecteurs. Il faut cependant relativiser cet aspect de conquête des publics en prenant en compte que 20 % des *bookcrossers* représentent 80 % du trafic⁶. Cette pratique prend le contre-pied du principe même de prêt : il n'existe aucune obligation d'inscription, ni même de restitution du livre. Alors, au-delà de l'image moderne de la bibliothèque que véhicule le *bookcrossing*, c'est un véritable coup de fouet qu'il assène aux institutions poussiéreuses : on se sert de la rue pour créer une sorte de bibliothèque invisible et incontrôlable, espérant toucher des publics habituellement absents des espaces conventionnels pour différentes raisons : contraintes d'inscription, horaires d'ouverture des bâtiments, absence d'anonymat...

Sur le plan de la constitution des collections, la politique d'acquisition en vue de l'alimentation d'un *bookcrossing* est spécifique. Ainsi, les livres voyageurs sont choisis et découverts individuellement, sans contexte littéraire ni bibliothéconomique, à la différence d'un fonds commun. Pour toucher ces publics éloignés de la bibliothèque, voire éloignés du livre, il est important de libérer des ouvrages de toutes sortes et pour tous âges. Or, les usagers deviennent réellement acteurs par leur prise de possession, leur commentaire, le choix du lieu et du moment du lâcher, mais aussi par leur

indépendance puisque la chaîne de lecteurs et de lectures se construit en relative ou totale autonomie. En suscitant un parallélisme entre l'action du *bookcrosser* sur le livre trouvé et celle du bibliothécaire sur ses fonds, une complicité s'établit, complicité qui sera peut-être l'élément déclencheur d'un mécanisme de familiarisation progressive. Le *bookcrossing* lève les barrières symboliques que les bâtiments ne peuvent qu'atténuer sans les supprimer.

Choix des ouvrages et des lieux

Les objectifs du *bookcrossing* et leur intégration aux missions des bibliothèques sont plus ou moins transversaux aux projets existants. Cependant, les modalités pratiques de mise en œuvre sont parfois très différentes d'une structure à l'autre, à commencer par le choix des collaborateurs. Ainsi, pour créer une zone, les premiers partenaires sollicités sont associatifs et institutionnels, de préférence avec un public potentiel large et diversifié. Viennent ensuite les partenaires commerciaux, de proximité généralement. Pourtant, il arrive que l'insertion dans un territoire ne soit pas une priorité, auquel cas la bibliothèque fonctionne en quasi-autonomie, avec une zone interne à l'établissement. Les partenaires peuvent également jouer un rôle de mécénat, tels les libraires et éditeurs⁷ mais aussi les usagers offrant quelques livres pour lancer le processus de mise en circulation.

Une première distinction véritablement significative porte sur la provenance des livres relâchés : ce peut être des dons ou des ouvrages acquis. Cette différence est importante car elle pose la question de l'utilisation de l'argent public, et aussi

celle de la façon dont l'établissement considère ce projet. Les critères de sélection des titres ne concernent plus seulement l'état ou le format des documents, le contenu peut réintégrer le centre des débats lorsque ces ouvrages font l'objet d'une politique d'acquisition raisonnée. Ainsi il peut être intéressant de mettre à profit ce circuit parallèle pour mêler des classiques, des œuvres contemporaines mais aussi une littérature populaire, voire grand public. Le *bookcrossing* pourrait alors être complémentaire des fonds de l'établissement et, pourquoi pas, créer une amorce, même si une telle stratégie peut être discutée. Qu'il s'agisse de dons ou d'achats, l'ensemble des initiateurs du *bookcrossing* s'accordent à dire qu'il est souhaitable d'offrir en majorité des fictions en langue française selon une répartition à un tiers jeunesse et deux tiers adulte.

En ce qui concerne la dissémination des livres, deux topographies émergent avec, pour seule contrainte commune, l'obligation d'une protection face aux intempéries : des lieux impersonnels, anonymes qui brassent du public tels que cabines téléphoniques, abribus, moyens de transport... ou des espaces identifiés comme proches du livre tels que bibliothèques, théâtres, totems fixes ou itinérants...

À cette question du choix du lieu s'en ajoute une autre : faut-il cacher les ouvrages pour le plaisir de la chasse au trésor, de la découverte inopinée ? Ou bien doit-on les laisser bien visibles pour attirer de nouveaux *bookcrossers* ? Quelle que soit la position adoptée, la communication autour de l'opération semble indispensable pour associer le nom de l'établissement documentaire au *bookcrossing*, pour interpeller les publics et pour s'assurer que les livres seront ramassés. Or, pour toucher un maximum d'individus, et en particulier les non-usagers, il est nécessaire de communiquer dans la bibliothèque mais aussi et surtout à l'extérieur, chez les partenaires et sur tous les espaces réservés aux affichages municipaux, ainsi que

5. Conseil supérieur des bibliothèques, *Charte des bibliothèques*, novembre 1991.

6. « Passeurs de livres et étiquettes intelligentes », *Le Monde*, 26 avril 2004.

7. Partenariat avec environ 20 éditeurs nationaux pour récolter à peu près 4 000 ouvrages lors du 15^e salon du livre de Colmar, organisé par la bibliothèque municipale de la ville.

dans les médias locaux et sur Internet où existe déjà une communauté de *bookcrossers* capables de relayer l'information.

Coût de l'opération

Le *bookcrossing* a un prix pour la ville bien qu'il soit souvent perçu comme gratuit par les professionnels et les publics. Même s'il n'y a pas de budget spécifique pour l'achat de documents dédiés, ce projet a un coût certain, ne serait-ce qu'en termes de temps et de personnel.

La médiathèque du Perreux-sur-Marne évalue ses besoins pour collecter, trier, enregistrer et étiqueter les documents à une personne mobilisée pendant une heure par semaine. Il faut y ajouter le temps nécessaire pour assurer les lâchers et le suivi des ouvrages. Ce dernier implique plusieurs opérations telles que la mise en ligne hebdomadaire des retours, la plupart parvenant par courriel quoique certains préfèrent communiquer leur commentaire par courrier ou carte postale; l'élaboration et la diffusion des documents de communication; l'entretien des partenariats existants et la recherche de nouveaux contacts.

Certains projets de *bookcrossing* étant menés par des bibliothèques depuis plus d'une année, il est possible d'établir un premier bilan, fondé malheureusement plus sur des représentations que des constats objectifs. Sur un plan quantitatif, il semble que son fonctionnement même soit viable à partir de dons de lecteurs: ceux-ci sont suffisamment généreux pour permettre une auto-alimentation des zones d'échange. Environ 570 livres ont été relâchés à la médiathèque du Perreux-sur-Marne depuis le début de l'opération⁸ et 1 080 par l'association de bibliothèques Lecteur du Val en un an et demi.

Par ailleurs, tous les livres libérés ont été pris par des lecteurs en quinze jours en moyenne. Cependant, d'une manière générale, il y a peu de commentaires émis sur Internet par les chanceux lecteurs, et moins encore lorsque le site est en anglais. En outre, il y aurait entre 7 et 15 % de livres remis en circulation après lecture, cet écart se justifiant selon que l'emplacement des ouvrages est indiqué ou non⁹. Il n'existe, enfin, aucun indice concernant les inscriptions en bibliothèque faisant suite à une participation au *bookcrossing*.

Sur un plan qualitatif, les professionnels des lieux documentaires où un *bookcrossing* a été instauré font état d'une curiosité, d'un intérêt, voire d'une satisfaction de leurs usagers. Les établissements ont vu leur image s'améliorer, ils apparaissent comme plus modernes, plus dynamiques. Ces premiers indicateurs interrogent le rôle de la bibliothèque dans l'initiation d'un *bookcrossing*. Elle peut populariser un mouvement de lecture et d'échange dans l'anonymat et l'absence de contrainte; guider les publics en diffusant les informations nécessaires; offrir les moyens au *bookcrossing* de se développer par un accès et une formation aux services d'Internet, par l'approvisionnement et la sélection de livres.

Les pour et les contre

Le *bookcrossing* est-il réellement du ressort des bibliothèques puisqu'il lui échappe en partie? Est-il bien pertinent de développer ce circuit parallèle? Il a des adeptes, mais il suscite également des réticences chez les usagers ou, plus largement, chez un certain nombre de lecteurs. Ainsi d'aucuns ne supportent pas aisément ne serait-ce que l'idée et moins encore la vue d'un livre se baladant, perdu seul au milieu d'un univers qui

n'est pas le sien habituellement. C'est pourquoi il arrive que des livres volontairement semés soient rapportés à la bibliothèque ou qu'une personne bien intentionnée rappelle le *bookcrosser* d'un « Monsieur! Vous oubliez quelque chose! » malgré les étiquettes et la communication prévenant de la légitimité de cet égarement. En outre,

*Le bookcrossing
a un prix pour la ville
bien qu'il soit souvent
perçu comme gratuit
par les professionnels
et les publics*

il est vrai que le jargon et les procédures informatisées du *bookcrossing* peuvent exclure même si sa communauté se veut ouverte à tous.

Les professionnels eux-mêmes peuvent intégrer à contrecœur l'idée de non-retour ou la notion de perte - qui n'en est pas nécessairement une si le livre a rencontré au moins un lecteur. Souvent les individus des sociétés occidentales peinent à croire qu'un livre puisse être donné sans attente ni obligation en retour, et certaines personnes n'oseront pas se saisir de l'ouvrage oublié par peur du jugement d'autrui, par crainte d'être perçues comme malhonnêtes. C'est pourtant cette même liberté qui pousse certains à remettre le livre en circulation une fois lu, tandis qu'elle en incite d'autres à conserver l'ouvrage pour eux seuls.

Par ailleurs, l'aspect ludique, voire enfantin de la chasse au trésor, la convivialité et l'utopie du hasard dans une société aujourd'hui tellement organisée, tellement prévisible, sont présents dans le *bookcrossing* et séduisent beaucoup d'adultes, de plus en plus grâce aux mouvements fédérateurs tels que les *mégabookcrossings*.

8. Opération lancée en 2005 à l'occasion du *mégabookcrossing* parisien.

9. Données issues de l'article: Charlotte Poupon, « Le passe-passe des serial lecteurs », *Le Nouvel Observateur de Paris Île-de-France*, 10 juin 2004.

Cependant, si le projet est chaleureusement encouragé par la presse, il n'est pas encore entré dans les mœurs, peut-être à cause de l'attachement matériel symbolique au support d'une œuvre qui a une importance dans la vie de la personne, à la perception héritée de l'histoire du livre comme objet précieux ou tout simplement parce que la lecture est un acte d'intimité qui exige la possession¹⁰.

Le *bookcrossing* ne pose pas seulement le problème du rapport à la bibliothèque, mais aussi celui du rapport aux réseaux commerciaux de diffusion du livre. En effet, ce système, s'il est plus libre que le prêt en bibliothèque, fonctionne toutefois sur les mêmes principes d'égalité d'accès et de diffusion du savoir, écrit en l'occurrence. Qui plus est, ces deux systèmes ne sont pas en concurrence puisque le livre trouvé au petit bonheur la chance constitue un plus mais ne répond pas aux besoins de l'individu et ne propose pas d'accompagnement humain, à l'inverse des bibliothèques.

Malgré tout, le *bookcrossing* entretient un rapport ambigu avec les traditionnelles actions hors les murs. Il permet le développement d'un réseau de partenaires et une meilleure inscription dans le territoire. Cependant, il se distingue de ces animations dans la mesure où il forme un réseau parallèle au sein duquel livres et lecteurs peuvent circuler indépendamment

10. « Un livre continue à vivre et à être à toi quand il est fini. J'aime le retrouver plus tard avec ses pages cornées, là où j'ai gribouillé. Chaque livre a une âme, tu ne peux pas t'en débarrasser comme ça. C'est dévalorisant pour celui qui l'a écrit. Tu aimes un bouquin, tu ne le plantes pas. » « La chose la plus probable, c'est qu'il va flotter sur le livre, qui va finir à la poubelle. Moi je pourrais laisser un livre, mais seulement si je ne l'aime pas. » Témoignages retranscrits dans: Anne Grignon, « Modiano dans un Lavomatic », *Le Nouvel Observateur*, 21 juillet 2005, p. 74.

de la bibliothèque. Les professionnels ne sont alors pas des médiateurs présents sur les lieux, mais juste des initiateurs. En outre, le *bookcrossing* est un moteur d'actions hors les murs telles que rencontres, lectures à haute voix ou expositions...

Il ne semble pas non plus être considéré comme une menace par les éditeurs ou les libraires. Outre le fait que les pratiques culturelles sont cumulatives et non concurrentielles, il est perçu comme une amorce de lecture potentielle, un médium de diffusion publicitaire gratuite¹¹: si quelqu'un trouve un livre en liberté, il y a peu de chance que celui-ci soit justement un titre qu'il avait la ferme intention d'acheter. Donc le nombre de livres « non vendus » à cause du *bookcrossing* est extrêmement faible. Par contre, comme il rassemble des lecteurs qui communiquent entre eux, nombreux sont les ouvrages achetés après en avoir entendu parler sur le site. Enfin, certains *bookcrossers* achètent des livres qu'ils ont découverts et aimés, tandis que d'autres en achètent en deux exemplaires pour pouvoir en relâcher un. Le *bookcrossing* ne serait donc pas cet idéal insoumis aux pressions marketing, cette alternative rêvée au tout commerce.

Au vu des expériences déjà menées et des enjeux qu'il sous-tend, le *bookcrossing* semble bien avoir sa raison d'être en bibliothèque. S'il ne permet pas de passer outre l'éternel conflit qui existe entre dimension collective et dimension intime de la lecture et de son partage, il présente tout de même l'intérêt de proposer une nouvelle voie d'accès à l'écrit, en revisitant, d'une certaine manière, les

11. Selon Clémence Pène (*Le Parisien*, numéro du 13 septembre 2005), « cela permet de faire circuler des livres, de faire connaître et de susciter la curiosité des lecteurs ».

moyens de sa transmission, comme peut le faire, d'un autre point de vue, Internet. C'est en ce sens que les bibliothèques ont tout à gagner à se lancer dans cette aventure qui ne

Outre le fait que les pratiques culturelles sont cumulatives et non concurrentielles, le *bookcrossing* est perçu comme une amorce de lecture potentielle, un médium de diffusion publicitaire gratuite

peut que contribuer à redorer leur image. Ce faisant, elles participeront à la création d'un cercle invisible de lecture à l'échelle locale et même nationale, voire à l'échelle mondiale.

Ce cercle est invisible parce que, n'étant pas constitué et étant en perpétuelle expansion, ses contours sont sans cesse mouvants. Mais c'est également parce qu'il n'a de compte à rendre qu'au livre tel qu'il est: « *Les livres sont faits pour être lus, c'est pour cela qu'on les prête, qu'ils continuent leur chemin et que l'on ne vous les rend jamais. Ils doivent circuler et ne doivent pas rester inertes*¹². »

Juin 2006.

12. August Strindberg, *Le couronnement de l'édifice*, Actes Sud, 1993